

Lens Liévin

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN

L'INFO DE L'AGGLO



CENTENAIRE DE L'ARMISTICE
CÉLÉBRONS LA PAIX

ENTRETIEN / S. Robert : économie, la CALL en action

CULTURE / Le dispositif CLEA

DÉPÔTS SAUVAGES,
STOP AUX DÉRAPAGES

Monsieur
JEAN NÉRIENAFER
n'a PAS DE QUOI
ÊTRE FIER



ATTENTION

DÉPÔT SAUVAGE :
CONFISCATION DU VÉHICULE
ET JUSQU'À

1 500 €
D'AMENDE*

*Articles R632-1, R633-6 et R635-8 du Code pénal



Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à consulter le site

<http://dechets-info-services.agglo-lenslievin.fr>



06

L'action économique de la CALL



08

Action cœur de ville



15

CLEA, les clés de la culture



10

DOSSIER
Centenaire de l'armistice



Sylvain Robert

Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, Maire de Lens

L'intercommunalité de Lens-Liévin fête ses 50 ans. Qui aurait parié sur cette volonté d'avoir une vision partagée ? Qui aurait cru en cette idée folle de rassembler dans un espace commun de dialogue 36 communes ? Qui aurait cru en cette audace ?

Depuis 50 ans, nous avons tous ensemble compris l'importance vitale du rassemblement des énergies. Depuis 1968, nous osons le « fait intercommunal », nous vivons « le fait intercommunal ». Le « fait intercommunal », c'est avant tout une volonté politique qui, dans la durée, s'applique à une réalité territoriale.

Et toute l'histoire que nous avons vécue depuis, c'est un relais permanent entre les équipes municipales et intercommunales qui se sont succédées sur notre territoire. Ensemble, ces équipes ont développé des politiques à votre service et les outils pour les mettre en œuvre. Insensiblement et progressivement, dans ses domaines de compétence des plus variées qui touchent aussi bien aux transports qu'à l'habitat, à l'environnement ou encore à l'eau potable, puis par les transferts successifs, notre intercommunalité a rendu possible plusieurs grands projets.

Nul doute que le travail de nos prédécesseurs serait inabouti si nous ne franchissons pas aujourd'hui une nouvelle étape dans l'organisation de cette cohérence territoriale. C'est tout l'enjeu de notre, de votre projet de territoire.

ET AUSSI

- 04 Arrêt sur images
- 09 Éclairage des zones d'activités
- 15 Gîte À l'abri du Toit
- 16 Le Jardin de Servins
- 17 L'Amour s'expose au Louvre-Lens

15 LOGEMENTS POUR LES AÎNÉS

La première pierre de la résidence Simone Veil à Noyelles-sous-Lens a été posée mercredi 12 septembre. Il s'agit d'un béguinage de 15 logements individuels, adapté à l'autonomie et au bien vieillir ensemble. Ces habitations sont destinées à la location et réservées en priorité aux personnes âgées. Le chantier a débuté et les maisons, d'une surface allant de 52 à 64 m², seront livrées au second trimestre 2019. A noter qu'un espace vert sera aménagé au cœur de la résidence.



SALON DES MÉTIERS D'ART

Organisé par l'Institut des Métiers d'Art et du Patrimoine, le Salon international des métiers d'art se déroulera du 9 au 11 novembre au stade Bollaert-Delelis. L'an dernier, cet événement a attiré pas moins de 20 000 visiteurs. A deux pas du Louvre-Lens, le public pourra découvrir 150 exposants ou 54 métiers. Restaurateurs de tableaux ou de meubles, luthiers, céramistes, souffleurs de verre..., de nombreux talents, présenteront leur savoir-faire. Pour les jeunes, ce rendez-vous est de nature à susciter des vocations. Le salon est ouvert de 10 à 19 h et l'accès est gratuit. Plus d'infos : salon-international-metiers-art.com

UN CHÂTEAU D'EAU

La CALL va implanter sur le parc d'activités de l'Alouette un château d'eau. Il s'agit d'une des pierres angulaires du schéma directeur de l'eau, visant à assurer quantité, qualité et disponibilité de la ressource.

A travers une esthétique novatrice, ce château d'eau est un colosse de 4000 m³, doté de 2 cuves et culminant à 40 mètres de hauteur. Il permettra d'assurer durablement l'alimentation en eau potable du secteur.

Il est le fruit d'un concours de maîtrise d'œuvre lancé par la Communauté d'Agglomération. Le coût total pour cette opération est d'environ 12 300 000 €TTC. La mise en service est programmée pour la fin de l'année 2019.



© Cabinet AVANTPROPOS Architectes



HALTE AUX DÉPÔTS SAUVAGES

La Société Nicollin et la CALL vont engager une campagne de communication pour lutter contre les dépôts sauvages. Il s'agit d'un réel fléau sur les zones artisanales et même à proximité des déchèteries. Des personnes commettent des incivilités en se débarrassant en pleine nature de leurs encombrants. Il faut savoir que les contrevenants encourrent une amende de 1500 €.

De tels comportements causent évidemment des dommages sur l'environnement et ils engendrent un coût pour la collectivité. Chaque année, le nettoyage des dépôts sauvages coûte entre 20 000 et 30 000 €.



DES ABEILLES SURVEILLENT LA QUALITÉ DE L'EAU !

Véolia, partenaire du territoire pour la gestion de l'eau, a installé, avec l'entreprise Bee City, des ruches près d'un champ captant depuis bientôt 4 ans. Les abeilles qui surveillent la qualité de l'eau, c'est la bio-surveillance. L'abeille butine et, avec son corps, attire les particules, notamment les polluants de type pesticides. C'est grâce à la cire que produit l'abeille, analysée 3 à 4 fois par an, que l'on peut anticiper la qualité de l'eau pour les prochaines années, et ainsi, trouver des solutions pour l'améliorer.

Les élèves de l'école primaire Thellier d'Hulluch ont participé à des ateliers ludiques (présentation de la ruche, découpe de la cire, extraction du miel, dégustation et mise en pot), l'occasion de découvrir l'importance de la biodiversité et des abeilles dans la vie des êtres vivants.

© Ville de Lens



LE TRAIL URBAIN EST DE RETOUR



La 2^{ème} édition du Trail Urbain de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin se déroulera le samedi 1^{er} décembre. Cette année 2 distances sont au programme : des boucles de 8 et 13km, seront proposées aux coureurs. Le parcours transitera par Lens et Liévin. Comme l'an dernier, les randonneurs et amateurs de marche nordique seront bienvenus. Les inscriptions seront disponibles prochainement, surveillez le site Internet de la CALL et ses réseaux sociaux.

L'action économique de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin se structure et les projets émergent

Sylvain Robert : « La dynamique est lancée, les projets émergent »



Alouette 2020, une véritable vitrine économique pour l'agglomération.

L'intercommunalité sur notre territoire souffle ses 50 bougies en cette année 2018. Le District puis la Communauté d'agglomération, qui lui a succédé, se sont structurés en 5 décennies. LA CALL s'est dotée avec son Projet de territoire d'une stratégie de développement à court, moyen et long termes. La compétence développement économique, dévolue à la structure intercommunale depuis l'an 2000, fait partie des axes forts de ce Projet de territoire. Sylvain Robert, président de la CALL, livre sa vision des choses.

Info de l'Agglo : Comment s'organise l'action économique de la CALL au quotidien ?

Sylvain Robert : Le sujet est vaste. La communauté d'agglomération gère une quarantaine de parcs d'activités sur nos 36 communes. Ces espaces représentent des milliers d'emplois. Nous mettons le pied à l'étrier de jeunes créateurs, en leur proposant une offre immobilière au sein de nos pépinières et autres bâtiments.

Nous accompagnons les entreprises dans leur développement, c'est le cas en ce moment avec le groupe Intermarché sur la zone industrielle des 14 à Avion. La CALL est au côté du tissu économique et des investisseurs. Chaque dossier, quelle que soit sa taille, est essentiel dès qu'il s'agit d'emploi. L'emploi constitue LA priorité. Aujourd'hui, les statistiques montrent que l'arrondissement de Lens est celui qui crée le plus d'emplois dans la région. Notre action porte ses fruits et nous nous attachons à créer les conditions propices pour que les entreprises prospèrent, même si on ne maîtrise pas tous les paramètres, notamment ceux relatifs à la conjoncture économique. Le service développement économique de la CALL a intégré récemment les locaux de la CCI dans le centre de Lens afin d'être plus proche des habitants et des porteurs de projet de l'Agglo. A ce sujet, les centres-villes et la redynamisation des petits commerces nous préoccupent. Récemment, nous avons intégré le dispositif Action cœur de ville (voir page 8, ndlr) porté par l'Etat, qui devrait soutenir nos efforts pour transformer les centres-villes de Lens et Liévin.

Info de l'Agglo : Le projet Alouette 2020 constitue une belle vitrine du savoir-faire de la Communauté d'agglomération...

S.R. : Les exemples de notre intervention ne manquent guère. J'ai cité précédemment la zone d'activités des 14 sur laquelle un travail remarquable est effectué pour permettre à des entreprises de continuer à grandir, le tout dans le respect de l'environnement. L'extension du parc d'activités de l'Alouette représente une autre illustration de l'ouvrage abattu par nos équipes. A ce jour, le site, à cheval sur Liévin, Bully-les-Mines et Aix-Noulette, accueille pas moins de 37 entreprises et 1000 salariés. L'extension porte sur 81 hectares, ce qui portera la surface de cette zone économique à 147 hectares. L'aménageur Territoires 62 nous a accompagnés sur ce dossier. Une bonne partie des parcelles a déjà trouvé preneur (voir encadré ci-après, ndlr). Les investisseurs ont été séduits par le projet et nous avons su les convaincre.

I.A. : Comment expliquer ce regain d'intérêt pour territoire ?

S.R. : L'Agglomération de Lens-Liévin dispose de solides atouts. On peut parler de notre positionnement géo-

graphique et de la proximité d'axes de communication majeurs, comme l'A21. Il y a aussi le Racing club de Lens et l'Arena stade couvert de Liévin qui retrouvent des couleurs. Je pense aussi au Louvre-Lens. Nous avons fêté les 5 ans du musée l'an dernier. Avec le recul, il s'agit d'une belle réussite et ce n'est qu'un début. La prochaine installation du Centre de conservation du Louvre à Liévin est là pour le rappeler.

I.A. : Le Louvre-Lens a-t-il apporté une plus-value au territoire ?

S.R. : Le musée ouvre la porte à l'essor d'une nouvelle forme de développement économique, notamment la structuration d'une filière dédiée au tourisme. Le potentiel est immense et en lien avec l'office de tourisme, nous avons commencé à bien avancer sur le sujet. Les mentalités changent. L'agglomération de Lens-Liévin est fière et elle assume son histoire. Avec le tourisme de mémoire, le Bassin minier classé à l'UNESCO, le Louvre-Lens..., nous sommes prêts pour relever ce nouveau défi. On voit l'offre hôtelière se densifier, avec des projets de qualité comme l'ouverture de l'hôtel 4 étoiles. Il y a de la place pour que de multiples initiatives s'inscrivent dans ce secteur en pleine émergence. Nous avons posé les jalons pour impulser et accompagner cette dynamique. Un sacré bout de chemin a été parcouru ces dernières années.

" Les entreprises partagent notre état d'esprit. Nous avons une vision commune "

I.A. : Qu'en est-il des clusters ?

S.R. : Les élus communautaires ont voulu favoriser l'émergence de filières d'excellence. Il existait un terreau favorable dans plusieurs domaines. Le sport, santé et bien-être, le numérique appliqué à la culture, les éco-activités, la dématérialisation et la transition numérique des collectivités et des établissements publics sont les secteurs identifiés dans lesquels nous souhaitons être à la pointe. Aujourd'hui des pépites sont à l'ouvrage sur notre territoire. A titre d'exemple, au sein de l'Arena stade couvert, nous hébergeons la société Perf'in sport qui travaille avec des sportifs et clubs professionnels du monde entier. Ce n'est pas un cas isolé. En matière d'habitat durable, nous souhaitons être à la pointe, d'autant que face à la flambée des prix de l'énergie, la réhabilitation du parc immobilier minier figure parmi nos priorités. Là aussi, le chantier est vaste et il y a de nombreux emplois à la clé. Un cluster se construit dans le temps, nous avons semé et nous commençons à récolter des fruits.

I.A. : La CALL est concernée par le dispositif Zones Franches. Comment envisagez-vous en tirer bénéfice ?

S.R. : Dès la mesure annoncée, nous avons immédiatement engagé des mesures pour accueillir des nouvelles entreprises. La plus significative est la réalisation d'une nouvelle tour au quartier des gares et une offre de 3600 m² de bureaux en espérant poursuivre ensuite par une 4^{ème} tour. C'est une fois de plus une action concrète pour notre projet de territoire. L'accessibilité par la proximité de la gare est un atout majeur en termes d'attractivité. Les grues qui pointent leur flèches dans le ciel de Lens, de Liévin sont un signe des investissements sur notre territoire.



L'Alouette séduit les investisseurs

Sur le parc d'activités de l'Alouette, les travaux d'extension de 81 ha (la superficie de cette zone économique sera portée à 147ha) ne sont pas achevés que la quasi-totalité des parcelles a déjà trouvé preneur.

- **PRIME LOG** va y implanter un centre de distribution XXL de 100 000 m². Tourné vers le e-commerce, 500 à 1000 emplois sont envisagés.

- L'entreprise **VIRTUO**, spécialisée dans le développement de projets immobiliers logistiques, a acquis un ensemble foncier d'environ 16 ha sur lequel seront édifiés 3 bâtiments.

- **Poste immo** veut créer sur l'Alouette une plateforme multi-flux. Ce nouvel établissement traitera plus de 18 000 colis chaque jour. 200 personnes environ y seront employées.

- La société **Gorrias** va construire un local plus fonctionnel et plus visible. Une dizaine d'embauches est prévue.

- **IVECO** va réaliser un atelier afin de recevoir la nouvelle technologie des véhicules GNL et GNC IVECO (gaz). 6 personnes seront recrutées dans les 5 ans.

- **CTPLV** va ouvrir un 4^e centre de contrôles techniques poids lourds et véhicules légers. 4 emplois verront le jour.

Ces différents projets seront concrétisés entre 2019 et 2020.

En bref

BUD POUR ENTREPRENDRE

Afin d'encourager l'esprit d'entreprendre sur la CALL et d'autres territoires, le dispositif Bassin Urbain à Dynamiser (BUD) a été mis en place.

Il permet aux entreprises qui se créent depuis le 1^{er} janvier 2018 sur 24 communes de la CALL de bénéficier d'avantages fiscaux, tels que des exonérations sur l'impôt sur le bénéfice (totales pendant 2 ans, puis partielles sur les 3 années suivantes), sur la Contribution foncière des entreprises pour 7 ans ou encore sur la taxe foncière sur les propriétés bâties. L'activité doit impérativement être exercée sur le périmètre BUD. Infos : 03 21 69 23 21



CERCLE DES FEMMES

Les femmes cheffes d'entreprise de l'arrondissement de Lens ont dorénavant leur club d'entreprises. Cette idée a été impulsée par la plateforme Initiative Gohelle. La première réunion a eu lieu le 24 septembre dernier à la CCI de Lens et elle a réuni une trentaine de dirigeantes.

Ce club doit permettre aux cheffes d'entreprises de rompre leur isolement, d'échanger sur des problématiques communes ou pourquoi pas monter des projets communs.

Les dirigeantes intéressées pour rejoindre le Cercle des femmes peuvent contacter le 0321 239803.

Des moyens pour les centres-villes de Lens et Liévin
Action cœur de ville

La signature des conventions est intervenue le 28 septembre dernier.

Lens et Liévin ont signé le 28 septembre dernier une convention s'inscrivant dans le programme Action cœur de ville. Ce dispositif a été engagé par l'Etat dans le but de transformer les centres-villes de 222 villes moyennes. Ce plan d'action porte sur 5 années et il vise à redynamiser leur centre-ville. Le plan « Action cœur de ville » veut s'atteler à améliorer les conditions de vie des habitants des villes moyennes, tout en confortant leur rôle de moteur de développement du territoire. Lens et Liévin ne sont pas des cas isolés et en France, les centres des villes de taille moyenne souffrent au niveau économique. Le phénomène de rurbanisation, l'essor des grandes surfaces puis du e-commerce sont autant de facteurs et d'évolutions sociétales qui expliquent cette situation.

La méthode préconisée, se veut collaborative. Ainsi, les partenaires locaux vont être associés aux réflexions pour traiter cette redynamisation. « *Lens et Liévin ont leurs spécificités. Dans le cadre de ce dispositif, on confie aux acteurs locaux l'émergence d'initiatives. Les solutions à appliquer sur le centre-ville de Liévin ne seront pas forcément les mêmes à Lens* », souligne Laurent Duporge, maire de Liévin.

Cette convention repose sur 5 axes structurants : tendre vers une offre de l'habitat en centre-ville attractive ; favoriser un développement économique et commercial équilibré ; développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions ; valoriser les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine ; faciliter l'accès aux équipements et services publics.

« *Dans l'esprit, Action cœur de ville s'inscrit pleinement dans notre Projet de territoire. Les centres-villes de Lens et Liévin ont besoin de complémentarité et de diversité* », constate Sylvain Robert, président de la CALL et maire de Lens.

L'appui aux projets de chaque commune repose sur des cofinancements apportés par les partenaires. Ainsi à l'échelle nationale, plus de 5 milliards d'€ seront mobilisés sur 5 ans, dont 1 milliard € de la Caisse des dépôts en fonds propres, 700 millions d'€ en prêts, 1,5 milliard d'€ d'Action Logement et 1,2 milliard € de l'Anah. La région Hauts de France devrait rejoindre les rangs des partenaires.

L'éclairage des zones d'activités évoluent

Les LED, plus propres et plus économiques

La Communauté a transformé le mode d'éclairage sur 4 parcs d'activités, la zone industrielle des 14 à Avion, sur la Croisette à Lens, l'Alouette à Liévin et Bois-Rigault à Vendin-le-Vieil, basculant sur un système d'éclairage à LED.

Au total, 379 candélabres ont été équipés et les travaux ont été effectués de septembre à mi-octobre. En amont des tests ont été réalisés et le niveau de qualité d'éclairage a été maintenu. Mieux, la puissance de la luminosité a été optimisée en fonction de l'heure de la journée.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du Projet de Territoire et plus largement dans une volonté d'être un territoire pilote en matière de Troisième révolution industrielle. Cette solution est moins énergivore, respectueuse de l'environnement et cet investissement devrait être rapidement rentabilisé.



La CALL a opté pour un éclairage moins énergivore.

On estime, en effet, que l'amortissement intervient dans une échéance de 3 à 4 ans. Au total, 300 000 € (dont 200 000 € de subvention) ont été consentis pour mener à bien ce projet qui permettra d'enregistrer des économies non négligeables sur la facture énergétique.

L'ensemble des zones d'activités et des bâtiments appartenant à la CALL vont progressivement subir la même évolution. Bonne nouvelle pour l'environnement.

Rencontres de l'habitat , un maître mot : anticiper



Les experts de l'habitat ont ouvert des pistes pour l'avenir.

L'Arena stade couvert de Liévin a accueilli le 26 septembre dernier les rencontres de l'habitat. Ce rendez-vous a permis de réunir l'ensemble des acteurs et experts du logement, tels que les bailleurs, les professionnels mais aussi les institutionnels.

L'objectif de cet événement fédérateur est de définir des pistes de réflexion pour construire l'habitat de demain, qu'il s'agisse du parc privé ou du logement social. Ces rencontres sont aussi un outil de promotion pour attirer investisseurs et décideurs sur notre territoire.

Dans son propos introductif, François Lemaire, vice-président de la CALL en charge des questions relatives au logement, a précisé que ce sujet représentait une priorité des élus de notre agglomération. Les débats ont été organisés autour de 3 tables rondes, au cours desquelles de multiples sujets clés ont été abordés, tels que la rénovation de l'habitat minier, l'offre immobilière en centre-ville ou encore l'innovation dans le logement social.

Le 11 novembre 2018, nous célébrons l'Armistice de la Première Guerre mondiale. Pour l'agglomération de Lens-Liévin, ce centenaire revêt un caractère tout particulier, tant notre territoire a été marqué par ce conflit international, qui a émaillé le début du XXe siècle et marqué pour toujours les esprits.



La Nécropole Nationale de Notre-Dame-de-Lorette et l'Anneau de la Mémoire se complètent à merveille avec le centre d'histoire Mémorial' 14-18 de Souchez.

Célébrons la Paix pour ne pas oublier

Depuis 2014, les commémorations du Centenaire de la Grande Guerre rythment les années, popularisent cette mémoire et participent à l'attractivité de notre territoire.

Témoignant de cette période tragique, de nombreux cimetières et mémoriaux jalonnent aujourd'hui nos communes et constituent un patrimoine exceptionnel pour les habitants et les visiteurs.

Investie dans le développement du tourisme de mémoire et convaincue de la nécessité de se souvenir, l'Agglomération de Lens-Liévin labellisée Pays d'Art et d'Histoire, en partenariat avec Lens-Liévin Tourisme propose plusieurs événements d'envergure à l'occasion des commémorations du 11 novembre 2018.

Le Centenaire fait naître les projets.

Depuis 4 ans, de nombreuses initiatives portées par les communes, les associations locales et les collectivités ont été menées afin de commémorer la mémoire universelle des soldats tombés sur notre sol. La Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin a quant à elle concrétisé son action notamment à travers la construction du Centre d'Histoire Mémorial' 14-18 de Souchez en 2015.

Cet équipement constitue, avec la nécropole de Notre-Dame-de-Lorette et l'Anneau de la Mémoire, une véritable porte d'entrée pour qui veut comprendre le déroulement du conflit dans la région et découvrir les sites de mémoire situés à proximité. Cet ensemble symbolique baptisé « Mémorial' 14-18 Notre-Dame-de-Lorette » constituera un maillon essentiel des commémorations.



LE TÉMOIN :

Dominique Robillart
Vice-président de la CALL
Maire d'Ablain-St-Nazaire

Info de l'Agglo : On s'apprête à célébrer le centenaire de l'Armistice, c'est un moment important...

D.R. : Le 11 novembre revêt toujours un caractère particulier et le centenaire ajoute forcément une émotion supplémentaire. Dans toutes nos communes, les habitants participent nombreux aux cérémonies en temps ordinaire. A Ablain, qui abrite la Nécropole et l'Anneau, on sent la mobilisation plus forte encore, à l'image des Gardes d'honneur de Lorette pour leur veillée du 10 novembre. La mémoire se perpétue et cela est indispensable. La présence de sites de mémoire majeurs sur notre agglomération n'y est pas étrangère.

I.A. : *La Mémoire constitue-t-elle un élément de développement territorial ?*

D.R. : L'Anneau de la Mémoire a valorisé la colline de Notre-Dame-de-Lorette. La fréquentation des structures d'hébergement ne cesse de croître. Tout comme Vimy, le site a gagné une dimension internationale. La CALL a acquis le statut de haut-lieu de la Mémoire qui lui revenait de droit. Cela renforce son attractivité touristique.

I.A. : *Votre avis sur le musée du Mémorial' 14-18 de Souchez ?*

D.R. : Ce centre historique de la Grande Guerre représente un lieu formidable. Il faut travailler les connexions entre l'Anneau, la Nécropole et ce magnifique équipement qui sont complémentaires.



Comme le veut la tradition, la veillée des Gardes d'Honneur de Lorette commencera à 18h le 10 novembre (participation de l'harmonie d'Ablain, présentation des drapeaux pour chaque groupe de la garde, défilé, dépôt de gerbes, ravivage de la flamme et spectacle pyrotechnique).

Armistice : Rendez-vous sur la Colline de Notre-Dame-de-Lorette et au Mémorial'14-18 Mobilisation à l'occasion du centenaire

Poursuivant sa démarche en faveur du tourisme de mémoire, la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin a décidé de proposer, en collaboration avec Lens-Liévin Tourisme, un événement d'envergure à l'occasion des commémorations du 11 novembre.

Après les traditionnelles cérémonies organisées dans les communes le matin, trois temps forts viendront rythmer l'après-midi de cette journée commémorative :

- Le chorégraphe Sylvain Groud du Centre National Chorégraphique de Roubaix Hauts-de-France présentera au sein de l'Anneau de la Mémoire un spectacle de danse contemporaine empreint d'émotion sur le thème de l'oubli,



La descente aux flambeaux constituera un temps fort du 11 novembre.

- Le public sera ensuite invité à participer à une descente aux flambeaux en direction du Mémorial'14-18, permettant à chacun de perpétuer le devoir de mémoire,
- Un spectacle « son et lumière » dédié à la Paix et au renouveau du territoire sera donné au Mémorial'14-18 pour clore la soirée.



© Délit Maille

Wool War One - Horizons

L'exposition se tient au Mémorial'14-18 Notre-Dame-de-Lorette du 15 septembre au 11 novembre.

Ce projet émouvant a été réalisé par l'artiste Délit Maille et 500 paires de mains anonymes du monde entier qui ont tricoté une armée de 781 petits soldats en laine, constituant un hommage sensible à une génération sacrifiée pendant la Première Guerre mondiale.

Le point d'orgue de cet événement se déroulera le 11 novembre prochain. Symboliquement, tous les petits soldats rentrent chez eux. Le public pourra assister à la fin de la Wool War One et chacun pourra adopter un petit soldat de laine au profit des victimes des guerres actuelles.

Programme complet : www.memorial1418.com

L'Arbre de la Paix

À l'occasion des cérémonies de commémoration du centenaire de l'armistice, l'Arbre de la Paix sera inauguré. Création de l'artiste plasticienne Géraldine Queniart, épaulée par l'association Grain de Sel, l'œuvre sera visible face au centre d'histoire Mémorial'14-18 de Souchez.

La sculpture de l'Arbre de la Paix s'inscrit dans le devoir de mémoire. Haute de 3 mètres, en métal, elle contient des panneaux célébrant la Paix. L'œuvre se veut le point de départ d'un projet plus vaste, celui du "Chemin de la Paix", un musée virtuel accessible via une application connectée à l'Arbre. Sa vocation sera de pouvoir suivre les traces laissées par les soldats pacifistes de la Première Guerre mondiale dans notre région.



Rendez-vous du 4 au 11 novembre prochains !

L'Odyssée de la Paix

Après avoir marché en 2017 sur les traces du soldat canadien John Arsenault, L'Odyssée de la culture reprend la route à l'occasion des commémorations liées à la Grande Guerre.

« Cette fois, il s'agit de L'Odyssée de la Paix. Nous allons marcher du 4 au 11 novembre afin de relier les sites de mémoire des Hauts de France. Au total, nous allons parcourir 150 km », explique Catherine Staniszewski. Des membres de l'association marcheront mais pas uniquement. Ils seront rejoints par des canadiens, des indiens, néozélandais... « L'objectif est d'avoir des représentants de tous les pays qui ont participé à la Grande Guerre et qui ont des ressortissants inscrits sur les différents mémoriaux et stèles. Nous recherchons activement des polonais, tchèques, marocains, portugais qui seraient intéressés par notre démarche et qui pourraient rejoindre l'aventure. Nous aimerions recruter aussi 2 personnes pour nous aider sur les aspects logistiques durant tout le parcours. »

Le départ s'effectuera de Lens et l'arrivée est fixée le 11 novembre à l'Anneau de la Mémoire. Durant chaque étape, les participants parcourront plus de 20 km. La dernière sera la plus courte et elle permettra d'attirer un maximum de personnes qui accompagneront les odysséens pour la fin de leur périple. Il est possible de participer et de marcher avec les randonneurs de L'Odyssée de la Paix sur une ou plusieurs étapes. Pour cela, il faut contacter L'Odyssée de la culture par mail odyseedelaculture.catherine@gmail.com



L'Odyssée de la culture repart sur les routes de la Mémoire.



UNE GUERRE SANS CLICHÉS

À l'occasion des commémorations de la fin de la Première Guerre mondiale, le Département du Pas-de-Calais propose une exposition dédiée aux photographies insolites de la Grande Guerre. L'objectif est de faire (re)découvrir aux habitants l'histoire de la Grande Guerre dans le Pas-de-Calais à travers une sélection de clichés exceptionnels, provenant de fonds locaux, publics, mais aussi privés, grâce aux opérations de collecte de mémoire, menées à l'initiative du Ministère de la Culture ou par le biais de partenariats régionaux, ou encore conservés dans des collections nationales.

Loin des photographies habituelles de la guerre, l'exposition Une Guerre sans clichés présentera ces instants de vie particuliers saisis par des photographes amateurs ou professionnels, de ceux et celles qui ont vu leur destin basculer au cours de ces quatre années.

Visible sur le parvis du centre d'Histoire du Mémorial' 14-18, du 11 octobre au 30 novembre.

Renseignements : 03.21.74.83.15

Des « Jardins de la Paix » à Notre-Dame-de-Lorette et Vimy

Des aménagements pour perpétuer la mémoire



© Collectif Escargo

Sur les sites du Mémorial canadien de Vimy / Givenchy-en-Gohelle et la colline de Notre-Dame-de-Lorette ont été aménagés à l'occasion du centenaire de l'armistice des Jardins de la Paix.

C'est l'association Art et jardins qui a aménagé ces 2 espaces : « *Nous produisons des œuvres artistiques et paysagères dans des lieux accessibles au public* », explique Alexandre Lefevre, directeur de la communication au sein de cette structure. Créée par Gilbert Fillinger à l'origine du festival

international des jardins d'Amiens, cette initiative associative consiste à valoriser le patrimoine afin qu'il ne tombe pas dans l'oubli. Par son action, elle a ajouté d'ailleurs des éléments patrimoniaux supplémentaires.

Le centenaire de l'armistice et plus largement la Grande Guerre sont forcément des sujets qui ont retenu l'attention d'Art et jardins. En plus de ceux de Vimy et d'Ablain-Saint-Nazaire, 10 autres jardins sont créés dans la région des Hauts de France sur des sites emblématiques. Chaque jardin a fait l'objet d'un appel à projet avec une dimension symbolique et internationale. Le jardin de Vimy s'intitule Drapeau et sa conception a été confiée à des paysagistes québécois, comme l'explique Alexandre Lefevre : « *Le collectif Escargo a été désigné lauréat. Ils ont concrétisé leur projet sur une parcelle rectangulaire, se situant à proximité du centre d'accueil. Leur travail s'inspire de la forêt boréale canadienne, se caractérisant par des couleurs claires et un fleurissement blanc. Les 3 paysagistes ont symbolisé le drapeau de la paix* », confie Alexandre Lefevre. Amélanchiers et prairie de fleurs blanches ont notamment été plantés sur cette parcelle.

Elise et Martin Hennebicque ont, quant à eux, planché sur le site de la Colline de Notre-Dame-de-Lorette. Les 2 paysagistes ont appelé leur projet artistique Promenade en sous-bois, lumières et transparences. Ils ont travaillé sur l'ancienne prairie nichée entre l'Anneau de la Mémoire et la Nécropole internationale de Notre-Dame-de-Lorette. Ils ont illustré la résilience, la lumière qui jaillit à nouveau, en matérialisant des clairières et des puits de lumière. Ils ont préconisé l'emploi d'essences locales, comme les boulots, les cerisiers... « *Ils se sont attelés à valoriser la beauté d'éléments de notre quotidien qui souvent, par habitude, nous échappent* », souligne Alexandre Lefevre.

Ces Jardins de la Paix sont des lieux qui invitent à se recueillir mais pas uniquement, ces espaces de promenade incitent à la réflexion et à la contemplation. Ces derniers ont été conçus pour durer, ainsi, Art et jardins s'est assurée de leur entretien régulier par le biais de chantiers d'insertion ou par l'intervention des collectivités territoriales partenaires.



© Elise et Martin Hennebicque

Le gîte A l'abri du Toit a ouvert ses portes à Acheville

Un mélange de charme et d'authenticité

Emilie et Henri Allender ont emménagé à Acheville il y a un an et demi et quelques mois plus tard, ils ouvraient un gîte dans une dépendance de leur habitation. Un savant mélange de charme et d'authenticité.

Dans le centre d'Acheville, la jolie maison de maître ne passe pas inaperçue... Emilie Allender et son époux Henri ont été séduits et ils s'y sont installés avec leurs 3 enfants en 2016 : « *Nous habitions auparavant Béthune, en centre-ville. Nous cherchions une maison qui nous offrirait la possibilité de créer un gîte. Détruite en 14-18, cette maison a été reconstruite entre 1927 et 1928* », confie Emilie Allender.

Le couple a retroussé les manches pour aménager le gîte. « *Il était déjà en partie aménagé. Nous avons voulu préserver le cachet, le style, tout en accentuant le confort. Le parc constitue un atout majeur* », explique Emilie Allender.



Emilie Allender a redonné vie à une dépendance de son habitation.

Le gîte dispose d'une surface de 70 m² et il compte 2 chambres. A l'abri du toit a été labellisé Gîte de France, référencé chez Air bnb et les premières réservations n'ont pas tardé à tomber. Les sollicitations sont variées, en France et à l'étranger. « *On croise des gens qui viennent de multiples horizons et cet aspect nous plaît beaucoup. Il existe de multiples atouts*

sur ce territoire. Nous avons des demandes de personnes qui viennent découvrir les sites de mémoire, le patrimoine minier classé UNESCO ou alors qui se déplacent pour des événements. On sent une véritable dynamique avec l'Office de tourisme qui travaille pour développer l'attrait touristique de l'agglomération », constate Emilie Allender.

Opération Plantons le décor



L'opération fait la part belle aux essences locales.

L'Agglo Lens-Liévin s'est engagée dans une démarche de développement durable via son projet de territoire afin de relever les défis qui permettront d'assurer un avenir meilleur et plus durable pour tous. C'est dans cette optique que s'inscrit « Plantons le décor », qui permet de participer à l'enrichissement de la biodiversité et à la valorisation des paysages de notre région.

Cette opération offre de multiples avantages et vous permet de bénéficier des tarifs avantageux d'une commande groupée et de plants de qualité adaptés aux conditions pédoclimatiques de la région (ce qui les rend plus résistants). Date de **livraison fixée au 8 mars 2019** après-midi au parc des Cytises à Bénifontaine, avec une **date limite de commande au 8 février 2019**.

Commandez directement sur www.plantonsledecor.fr
Infos : 03.21.790.524 ou plantonsledecor@agglo-lenslievin.fr

En bref

L'HEURE DE LA RENTRÉE
À POP SCHOOL

Installé à la Maison syndicale des mineurs, Pop School Lens reprend ses formations à compter du 5 novembre prochain. Cet organisme forme au métier porteur de développeur d'application web mobile. Cette formation gratuite et sans prérequis de diplômes, s'appuie sur une pédagogie innovante en mode projet. Le recrutement s'effectue sur dossier et par entretien, avec un critère essentiel : la motivation. Nouveauté, le site lensois dispensera désormais une formation de community manager. Incriptions www.popschool.eu.com



VACANCES À L'USINE

Développer le tourisme industriel et permettre aux habitants de découvrir l'envers du décor des entreprises du territoire, voici le concept de « Vacances à l'usine ». Dans ce cadre visitez l'entreprise PAPREC à Harnes, chargée du tri et valorisation des papiers/cartons, plastiques et métaux, le 2 novembre prochain à 14h15. www.tourisme-lenslievin.fr

Le Jardin de Servins proche des consommateurs
Ça sent bon le terroir

Hélène Deleye, une adepte des produits bio.

Hélène Deleye a créé le jardin de Servins en début d'année. La jeune femme a repris l'exploitation familiale et elle souhaite la convertir au bio. Elle souhaite inscrire son activité maraîchère dans une logique de développement des circuits-courts.

Ingénieur de formation, elle a évolué dans le secteur de l'agronomie avant de s'installer. Attachée à ses racines, l'intéressée s'est lancée dans cette aventure avec ses convictions et sa vision des choses : « *En créant le Jardin de Servins, je voulais revenir à une culture naturelle, sans pesticide, sans herbicide, sans fongicide, tout en communiquant sur le métier et ce mode de production. Deux années seront nécessaires pour décrocher le label* », confie Hélène Deleye. Cette dernière n'utilise pas non plus d'engrais chimique et dans ce contexte, Hélène Deleye compte de précieux alliés, les insectes. Coccinelles, syrphes, carabes constituent autant de sentinelles au service des cultures. « *L'agriculture biologique ne perturbe pas l'écosystème. J'ai même installé un hôtel à insectes pour les préserver* », relève Hélène Deleye.

Les premières récoltes ont été prometteuses et les consommateurs séduits : « *Je cultive une parcelle de 2 hectares et les gens viennent eux-mêmes faire leur marché par le biais de la cueillette libre. Le contact avec le public représente un élément essentiel et cette manière de fonctionner permet d'expliquer ce que je fais. En plus d'être pédagogique, la cueillette s'avère ludique pour les enfants.* » Que trouve-t-on au Jardin de Servins ? Des variétés de fruits et légumes locaux et surtout de saison. Fraises, courgettes, salades, artichauts, carottes..., Hélène Deleye s'attache à démontrer que l'on peut manger sainement et de façon diversifiée, tout en permettant à une économie locale de se développer. Au total, une quarantaine de variétés de produits est proposé. « *Dans un secteur rural où les commerces ne sont pas légion, les gens apprécient le sens de ma démarche* », constate-t-elle. Le bouche-à-oreille semble fonctionner et les gens apprécient venir cueillir leurs légumes et fruits en famille... Hélène Deleye est toujours disponible pour donner des informations sur ses cultures. Retrouvez le Jardin de Servins sur facebook.

Exposition temporaire

L'Amour s'expose au Louvre-Lens



Notion universelle, l'Amour a traversé les époques.

Avec Amour, le Louvre-Lens propose une approche nouvelle dans la présentation de ses expositions. Marie Lavandier, directrice du musée en poste depuis 2 ans, appose ainsi sa griffe. Cette exposition sera visible jusqu'au 21 janvier 2019.

« On travaille différemment et surtout, on réfléchit sur la manière d'aborder d'autres types de sujet », a précisé Marie Lavandier lors du vernissage de l'exposition temporaire Amour. Cette dernière rompt quelque peu avec celle qui l'ont précédée et elle est consacrée à un thème universel.

Sujet spontané, culturel, social..., l'amour est abordé sous tous ses angles. Zeev Gourarier, commissaire de l'exposition, a exploré l'histoire de la relation amoureuse afin d'en mesurer l'universalité supposée. L'exposition démontre que la pratique et la conception ont évolué au fil du temps. « On n'a pas toujours aimé de la même façon mais on s'est toujours aimé », constate Zeev Gourarier. Tentation, code de la galanterie, romantisme, fusion... sont autant de notions qui apparaissent au gré du cheminement à travers cette concentration d'œuvres remarquables, signées Claudel, Delacroix, Fragonard ou encore Rodin. Infos & tarifs : www.louvre-lens.fr

Un programme qui promet !

Les prochaines expositions s'annoncent tout aussi prometteuse que celle intitulée Amour. En effet, Marie Lavandier a annoncé qu'en 2019, une exposition sera consacrée à la peinture polonaise, elle viendra rappeler comment les artistes ont su s'emparer et contribuer à faire vivre l'identité polonaise au cours du XIX^e siècle. A cette période le pays avait subi des invasions.

Ce travail sera présenté à l'occasion des célébrations du centenaire de l'immigration polonaise en France et plus précisément dans le Bassin minier. La suivante, intitulée le Louvre de Pablo Picasso, devrait susciter tout autant l'intérêt du public.

En bref



Françoise Pérovitch, Tenir, 2018 (avis d'encre sur papier, Photo © A. Mole, Courtesy of Semiose, Paris)

FRANÇOISE PÉROVITCH AU LOUVRE-LENS

Depuis le 16 octobre, une œuvre de Françoise Pérovitch trône dans le parc du Louvre-Lens. Elle s'appelle Tenir et cette sculpture sera installée dans le parc de façon pérenne.

L'œuvre réalisée par la plasticienne française a été commandée par un collectif d'habitants et d'associations de Liévin, pour rendre hommage aux plus démunis et incarner le combat contre la misère. Elle a été réalisée dans le cadre de l'action Nouveaux commanditaires de la Fondation de France, avec notamment le soutien de la ville de Liévin et du Département du Pas-de-Calais.



© D.R.

CLEA, un dispositif pour démocratiser la culture

5 compagnies d'artistes travailleront avec les jeunes

Un Contrat Local d'Éducation Artistique (CLEA) est déployé sur le territoire de la CALL. Il s'adresse aux jeunes âgés de 3 à 25 ans et il va favoriser l'accès à la culture au plus grand nombre. Les structures intéressées pourront travailler avec 5 collectifs d'artistes à compter de 2019.

La Communauté d'agglomération de Lens-Liévin s'engage pour la première fois dans la mise en place d'un dispositif CLEA, en partenariat avec la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles). « *On franchit un pas supplémentaire dans l'investissement de la Communauté d'agglomération sur le champ culturel* », souligne Philippe Duquesnoy, vice-président de la CALL. Le CLEA s'adresse aux jeunes gens âgés de 3 à 25 ans et il leur permettra de rencontrer des artistes, d'échanger, de se rendre dans des équipements et de s'adonner à la création culturelle.

Les établissements scolaires, le tissu associatif, les structures municipales de types CAJ, les centres culturels ou de loisirs, les écoles de musique, de danse, les structures de la petite enfance, les hôpitaux... peuvent s'approprier le CLEA qui sera décliné sur le thème suivant : territoire et mouvements. « *On veut favoriser les rencontres entre les habitants, échanger sur un lieu et son évolution, favoriser*



Esther Mollo et Jean-Baptiste Droulers du Théâtre diagonal.

les liens intergénérationnels... », souligne Laura Descamps, coordinatrice CLEA au sein de la CALL. Les structures intéressées par la démarche doivent remplir et retourner à la CALL avant le 21 novembre une fiche téléchargeable sur www.agglo-lenslievin.fr/clea. Les projets retenus seront validés en janvier 2019.

Dans ce cadre, 5 collectifs d'artistes ont été choisis. Plasticiens, comédiens, musiciens..., ils seront en résidence sur le territoire du 11 février au 5 juin 2019. Ils travailleront avec les structures de nos 36 communes intéressées.

Renseignements : 03.91.84.22.94. ou CLEA@agglo-lenslievin.fr

5 collectifs à la loupe :

- **Théâtre diagonal** : théâtre, voix, vidéo et musique avec Esther Mollo et Jean-Baptiste Droulers.
- **Compagnie Ciel 56** : théâtre, voix, vidéo et musique avec Kate France.
- **Art track** : musique, chant (rap et beatbox) avec l'ensemble musical et vocal Hexpress.
- **Atelier tout seul** : graphistes auteurs avec Nicolas Carion et Valentin Delarwarde.
- **A corps rompus** : théâtre et écritures contemporaines, avec Mikaël Bernard.

Lens' Liévin
L'INFO DE L'AGGLO

Le magazine de la communauté d'agglomération de Lens-Liévin

21 rue Marcel Sembat - BP 65 - 62302 LENS Cedex

Tél. 03.21.790.790 - Fax 03.21.790.799

www.agglo-lenslievin.fr

publications@agglo-lenslievin.fr

Directeur de la publication : Sylvain ROBERT

Rédacteur en chef : Jean-Philippe SIWEK

Conception : Nicolas DIONET

Comité de rédaction : Sébastien CASARI, Nicolas DIONET.


Communauté d'Agglomération
de Lens-Liévin

Crédits photos : CALL / Direction de la Communication

PAO : Grégory GALVAIRE

Éditeur : Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL)

Impression : L'Artésienne - 03.21.72.78.90

Brochure imprimée sur papier 100% Pefc, norme imprim'vert.

Tirage : 100.000 exemplaires

ISSN : 2426-8992

Dépôt légal : A parution



Ablain-Saint-Nazaire, Estevelles, Méricourt,
Acheville, Fouquières-lès-Lens, Meurchin,
Aix-Navette, Givenchy-en-Gohelle, Noyelles-sous-Lens,
Angres, Gouy-Servins, Pont-à-Vendin,
Annoy-sous-Lens, Grenoy, Hornes, Sains-en-Gohelle,
Avion, Huituch, Liévin, Sallaumines,
Bénifontaine, Bouvigny-Boyelles, Lens, Villers-le-Vieil,
Bully-les-Mines, Casency, Loos-en-Gohelle, Vieux-les-Bois,
Fléu-dit-Leauwette, Mazingarbe, Vimy,
Wingles.

GROUPE SOCIALISTE, VERTS ET APPARENTÉS

50 ANS AU SERVICE DE L'INTERET GENERAL !

Née de la volonté des élus de l'ex-bassin minier de s'unir pour permettre le développement de notre territoire, l'intercommunalité n'a eu de cesse d'évoluer en 50 ans. A l'époque, les pères fondateurs tels André Delelis, Henri Darras, Léandre Letoquart avaient su faire fi de leurs différences politiques, pour ensemble, faire naître un District de 30 communes, l'un des plus importants de France.

Depuis 2000, la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin est devenue un acteur majeur du renouveau des 36 communes qui la composent. Elle participe très largement au rassemblement des forces et au regroupement des moyens nécessaires au développement économique et social du territoire.

Tout en respectant l'autonomie et l'identité de chaque commune, la CALL permet d'avancer collectivement en créant un espace de vie cohérent et dynamique. Ne s'arrêtant pas aux seules limites territoriales, les élus ont su aussi travailler avec les agglomérations voisines pour traiter de projets d'envergure avec le pôle métropolitain de l'Artois, le SMT ou encore EuraLens. Qu'en aurait-il été si cette vision intercommunale n'avait pas animé les différents élus qui ont fait et font aujourd'hui de ce territoire une terre de projets et d'avenir ?

Sans l'intercommunalité, aurions-nous pu développer nos politiques volontaristes en faveur de l'habitat, de l'emploi, de l'environnement, du cadre de vie et du bien-être de tous ? Sans l'intercommunalité, les communes seules auraient-elles pu relever les défis qui ont été accomplis dans de nombreux domaines ?

50 années c'est beaucoup et peu à la fois. Et si la CALL est désormais arrivée à l'âge adulte, elle n'en reste pas moins pleine de vigueur et de dynamisme. Tout ce qu'elle a pu construire, ce que les élus ont pu accomplir durant ces années, est beaucoup et peu à la fois. Beaucoup quand on voit combien notre territoire a changé depuis un demi-siècle. Peu quand on imagine tout ce que les projets d'aujourd'hui permettront d'accomplir demain. Et c'est notamment grâce au projet de territoire que l'avenir se dessine maintenant au travers 5 axes majeurs que sont l'emploi, la mobilité, le logement, la qualité de vie et la centralité. La CALL est en perpétuel mouvement. Tout ce qu'elle a semé et sème chaque jour ne fait qu'amplifier ce mouvement. Un mouvement qui n'est animé que par l'intérêt général, celui d'améliorer sans cesse la qualité de vie de ses habitants. Et c'est bien cela qui est au cœur de notre intercommunalité et c'est pour cela que nous nous battons.

Pour les élu-e-s socialistes, verts et apparenté-e-s,
Alain BAVAY

GROUPE COMMUNISTE ET RÉPUBLICAIN

Alors qu'Emmanuel Macron ne manque pas une occasion de rudoyer la population tant par ses propos que par ses décisions, l'Observatoire français des conjonctures économiques nous livre un constat qui ne nous surprend guère : « 5% des ménages les plus aisés captent 42% des gains » liés aux réformes gouvernementales. La chute de popularité du chef de l'Etat n'est pas due au hasard. Elle est bel et bien liée à la colère d'une population qui constate une perte substantielle de son pouvoir d'achat sans pour autant que s'ouvre le moindre espoir d'un avenir meilleur.

Même l'annonce par le gouvernement des plans santé et pauvreté, accueillis avec scepticisme, ne suffit pas à briser l'image de Président des riches qu'est parvenu à se

forger Emmanuel Macron en à peine quelques mois. D'un grand plan santé ambitieux et correctement financé, notre territoire en aurait pourtant bien besoin au vu des statistiques sanitaires plus que sombres auxquelles nous sommes confrontés. Si nous revendiquons, depuis des mois, des moyens humains et financiers supplémentaires, c'est tout simplement parce que, dans ce domaine comme dans tout autre, il est impossible de faire mieux avec moins.

GROUPE RÉPUBLICAIN

BATIR L'AVENIR EN RESPECTANT LE PASSE

De la mine à l'usine, des champs aux collines, nos paysages ont été marqués par une histoire souvent douloureuse.

Grâce à l'action des élus, des syndicats, des associations, notre territoire si souvent blessé, menacé d'abandon et inquiet pour son Avenir - notre territoire a trouvé avec l'intercommunalité les capacités de faire ensemble ce qu'aucune commune n'aurait pu faire seule. Du district à l'agglomération, en 50 ans nous avons porté ensemble le poids de ces changements par la lutte incessante, les revendications appuyées par nos populations, les projets soutenus ensemble.

Alors, c'est maintenant qu'il faut donner le « coup de rein » décisif, celui qui nous emmènera vers la réussite collective pour l'emploi, le logement, la justice sociale.

Le budget 2019 sera à la hauteur de ces enjeux : c'est pourquoi nous apporterons notre soutien au Président Sylvain ROBERT et à ses services.

Les élus du groupe républicain

01 DÉC. 2018
8 KM | 13 KM

LENS LIÉVIN TRAIL URBAIN



Chaussez les baskets pour participer à une découverte insolite du cœur urbain de l'Agglo Lens-Liévin. De nombreuses surprises vous attendent.

Départ place Jean Jaurès à LENS à partir de 17H00.

Renseignements : www.agglo-lenslievin.fr

Inscriptions : www.njuko.net/lenslievintrailurbain18

